



# Compte-Rendu de l'AG ordinaire du 09 octobre 2019

CR rédigé par Elisabeth Corcelle-Termeau sur les discussions et suites de questions et réponses durant la réunion et accepté par Tobias Larsen, président de séance.

Première version envoyée le 31/10. Deuxième version envoyée le 12/11. Troisième version envoyée le 25/11. Version finale 26/11/2019.

Nombre de votants : 83 votes anticipés, 36 présents

Nombre de personnes présentes : 36 présents

Début 18:20. Fin 21:20

## Mot de bienvenue par Anne-Claire Mulot, présidente du CA

ACM accueille les participants à cette AG ordinaire et appelle les membres du CA à se présenter brièvement ([http://www.lfph.dk/?page\\_id=138](http://www.lfph.dk/?page_id=138)). Le CA est au complet.

Nom	Statuts et responsabilités au CA
Anne-Claire Mulot	Parent d'élève, Présidente du CA
Édith Sveboelle	Parent d'élève, Vice présidente et membre du Steering Committee
Valérie Houle	Parent d'élève, Trésorière
Damien Roy	Parent d'élève, membre du Steering Committee
Simon Bergulf	Parent d'élève
Nicolas Rouzioux	Parent d'élève
Olivier Gaspar	Parent d'élève, suppléant CA
Thomas Wagner	Membre désigné par l'Ambassade, Conseiller Culturel
Herminia Daeden	Membre désigné par l'Ambassade, de l'Institut français

ACM présente le matériel de vote distribué, les points à l'ordre du jour<sup>1</sup> et explique le déroulement des votes. Cette année un vote anticipé pour les membres du CA a été mis en place à la demande des parents.

ACM fait le point sur les différents votes qui ont déjà eu lieu pour les représentants des parents aux conseils d'école et d'établissement. Elle rappelle les fonctions des différentes instances de

<sup>1</sup> <http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/10/AG-OCT2019-FINAL.pdf>



l'établissement : Conseil d'école, Conseil d'établissement, Conseil d'administration. Les informations sont à disposition sur le site de l'établissement sous la rubrique Etablissement.

> Autres conseils AEFÉ > Conseil d'école [http://www.lfph.dk/?page\\_id=26](http://www.lfph.dk/?page_id=26)

> Conseil d'établissement [http://www.lfph.dk/?page\\_id=140](http://www.lfph.dk/?page_id=140)

## Election du président de séance et légalité de l'AGO

L'AGO a débuté avec l'élection d'un président de séance. Un seul candidat s'est présenté : Tobias Larsen (TL). L'assemblée des parents l'a élu à l'unanimité par vote à main levée.

Elisabeth Corcelle-Termeau se porte volontaire pour la prise de notes.

TL souligne le fait que l'AGO est légale car conforme aux statuts de l'établissement<sup>2</sup>. L'AGO est approuvée.

## Présentation du rapport d'inspection de l'enseignement par Maggi Møller Knudsen

Afin d'assurer la qualité de l'enseignement dans les écoles libres et privées, le ministère danois de l'éducation nationale est tenu d'effectuer des inspections.

Le Lycée Prins Henrik a choisi un régime d'inspection externe, où l'inspecteur vient régulièrement pour vérifier que le lycée répond aux exigences réglementaires concernant l'enseignement.

L'inspectrice pour le Lycée Prins Henrik est Maggi Møller Knudsen (MMK). Titulaire d'une maîtrise de danois et de français de l'université de Copenhague, MMK a enseigné le danois et le français en système danois (primaire, collège et lycée) et a exercé en tant que conseillère d'administration scolaire. Depuis 2017, elle est certifiée à l'inspection des écoles privées au Danemark (Certificeret tilsynsførende).

MMK a présenté ses observations et conclusions portées au rapport d'inspection de l'année scolaire 2018/2019. L'inspection s'est déroulée au LFPH les 1<sup>er</sup> et 2 Mars 2018. Cette année, l'inspection a ciblé l'école élémentaire (CP au CM1) et les résultats du brevet (classe de 3e). Pour se faire, elle a assisté aux récréations, s'est intéressée aux programmes et au matériel d'enseignement.

Points forts :

- \* l'environnement scolaire est favorable
- \* l'équipe enseignante aime leurs élèves et leur métier leur tient à cœur
- \* établissement d'un haut niveau scolaire et d'approfondissement

Le rapport entier est disponible en français sur le site de l'établissement<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> [http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2018/10/PHS\\_annual-general-assembly\\_legality\\_BB-07.10.2018.pdf](http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2018/10/PHS_annual-general-assembly_legality_BB-07.10.2018.pdf)

<sup>3</sup> <http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/10/tilsynsrapport-2018-19-fr-1.pdf>



#### Extrait

*C'était un plaisir de suivre et d'observer le déroulement de l'enseignement quotidien au Lycée Français Prins Henrik. A mon avis, il s'agit d'un établissement d'un haut niveau scolaire et d'approfondissement, mais qui est aussi caractérisé par du courage et d'une attention au bien-être et au développement scolaire de tous les élèves. Cette évaluation se base sur des observations d'enseignement sur deux journées scolaires entières, ainsi que sur trois réunions avec l'inspectrice des études danoises de l'établissement.*

Le seul bémol de cette évaluation porte sur la moyenne de nos élèves au brevet en danois (lire, écrire, orthographe et oral). La moyenne nationale est de 6,8 (moyenne stable), celle des élèves du LFPH : 5,8. Cette moyenne est en baisse par rapport à l'année dernière.

La discussion a porté sur la définition du brevet danois (matières) et les possibles causes de cette baisse et différence de niveaux.

Une réflexion s'est engagée sur l'analyse de ces statistiques. Il a été suggéré de donner le détail des différents niveaux (DLM, DLI, DLE – longueur de la scolarité des élèves) et de calculer la moyenne selon les différents niveaux. Mette Huld Jakobsen (Vicerector, directrice des études danoises) a accepté de faire une analyse des résultats en prenant en compte la longueur de la scolarité.

Les questions peuvent être adressées à Mette : [directrice.danoise@lfph.dk](mailto:directrice.danoise@lfph.dk)

Question : Quel niveau sera inspecté en 2019/2020 ?

R. C'est à définir en concertation avec l'inspectrice. Les parents peuvent également contacter l'inspectrice.

Q : Est-ce que la direction et l'inspection se concertent avant les inspections ?

R. Oui. Il est vérifié que tous les niveaux sont inspectés sur une période de deux ou trois ans. Il est possible par exemple de mettre l'accent sur une matière, problématique ou sur un niveau.

Q : Quel est le suivi sur ce genre de questions (niveau au brevet)?

R. Mette explique que le nombre d'heures dédiées au danois est défini et limité mais qu'une discussion est engagée avec les professeurs pour trouver des axes d'amélioration. Il faudra également que les élèves travaillent plus le danois à la maison. Ceux qui travaillent (parlent et lisent) le danois à la maison réussissent bien.

## Election de l'inspecteur

Les parents regrettent qu'un seul nom soit proposé au vote. Ils n'ont que deux possibilités : choisir l'inspectrice actuelle ou s'abstenir. ACM explique qu'une seule inspectrice répond aux critères : être certifiée et parler français. Si les parents souhaitent proposer une autre personne ils peuvent contacter l'école.

Maggi Møller Knudsen est élue 43 suffrages exprimés, 41 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions



## Rapport annuel du Conseil d'Administration (2018-2019)

ACM fait le bilan de l'année 2018. Elle rappelle les objectifs de leur mandat et les accomplissements majeurs (cf. présentation1) :

- Améliorer la communication
- Renforcer le projet stratégique
- Poursuivre les actions en faveur du projet immobilier
- Maintenir la qualité pédagogique et les résultats scolaires

ACM souligne et salue à plusieurs reprises l'engagement de l'équipe enseignante et de l'équipe interne de maintenance qui a réalisé les travaux.

### Travaux

(cf. doc #4: Bilan de l'année 2018)

### Communication

Le CA réitère son engagement à être transparent et à communiquer clairement aux parents.

Actions de communication majeures :

- Publication des questions transmises par les parents sur le site du LFPH de façon anonyme
- Rapide mise en ligne des comptes-rendus des réunions du CA en max. une semaine
- Une attention particulière a été portée à la transparence et la communication du CA envers les parents au sujet du projet nouvelle école (réunions et lettres d'information)
- Création d'un poste à mi-temps de chargé de communication (communication interne et externe, préparation et mise en place de la stratégie de communication 2025).

### Excellence des élèves

Le CA souligne l'excellence de nos élèves :

- 98,5 % de réussite au brevet et un taux de mentions de 97% dont 37.3% de mentions TB
- 100% de réussite au Bac avec un taux de mentions de 63% en ES et de 100% en L et S

### Questions

Q. Effectif au bac et au brevet

R. Brevet 2019 : 67 élèves

BAC 2019 : 22 élèves (ES : 8, L : 2 et S : 12)

Q. Quels sont les résultats au Cambridge ?

R. Nous obtenons 100% de réussite pour les certifications de Cambridge B2 FIRST et C1 ADVANCED.

Selon les années, cela concerne, pour chaque certification, entre 10 et 15 élèves, donc une trentaine d'élèves en tout.



Une discussion s'engage sur la concurrence de l'école Européenne. Au vu des chiffres et des raisons des départs du LFPH, l'école européenne n'est pas en soi vue comme une « menace ». Les parents regrettent que le LFPH soit « un très bon produit mal vendu ». Ils questionnent sa visibilité. Une réflexion s'engage sur des axes d'amélioration. Par ex. opter pour un positionnement international et pas seulement français. Un parent propose de s'appuyer sur la communauté de parents comme ambassadeurs de l'établissement (relations et réseaux).

Simon Bergulf (SB, membre du CA) précise que la stratégie de communication est en cours d'élaboration par la nouvelle chargée de communication de l'école Julie C. et compte tenu de l'ampleur du projet sera livrée à la fin de l'année.

Il rappelle que les actions du CA visent également à l'amélioration de la partie des langues Anglais et danois (cf. Programme des langues en point divers)

Approbation rapport moral : 43 suffrages exprimés, 42 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

## Présentation des comptes 2018

Par Valérie Houle (VH), trésorière du CA depuis 1 an.

Le rapport des comptes 2018 a été mis en ligne sur le site internet de l'école le 29 Avril 2019<sup>4,5</sup>. La mise en ligne a été annoncée aux parents par mail et Facebook. VH rappelle que l'année fiscale va de janvier à décembre 2018.

Le budget est maîtrisé. Le CA souligne la bonne collaboration existante avec Laure Cassiers (LC), nouvelle DAF de l'école depuis avril 2018, et VH la remercie vivement. LC a réduit le taux d'impayé de 90 %. L'assemblée la félicite.

Extrait du rapport

*Résultat net 2018 positif (approx. DKK 1 million) en croissance de 18% par rapport à 2017. Ceci s'explique par plusieurs facteurs :*

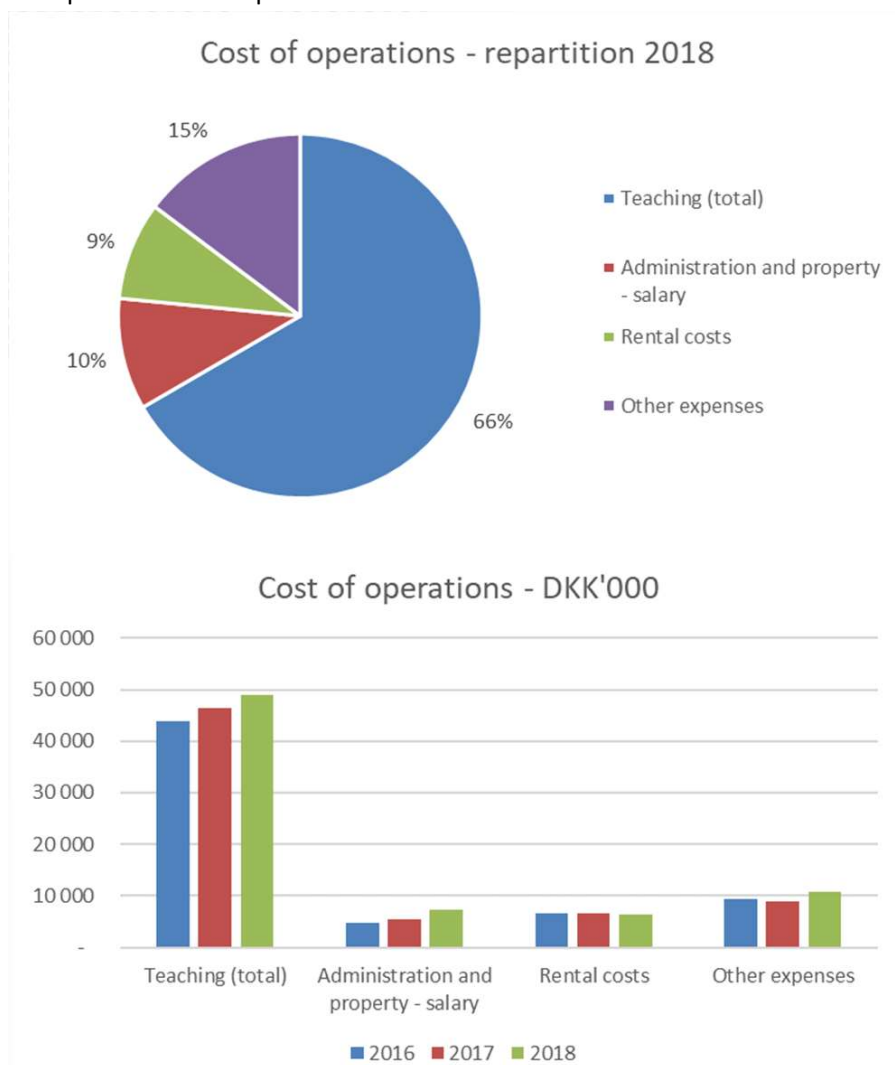
- Croissance du nombre d'élèves (+7%)
- Augmentation des frais de scolarité de 3% (2% de croissance de frais de scolarité et impact du mix d'élèves avec une croissance plus forte que la moyenne sur les classes dont le tarif est plus élevés - +11% sur les GS et +13% sur le lycée non DFB)
- Croissance de la subvention unitaire accordée par le gouvernement pour les élèves de grundskole (primaire + collège)
- Maîtrise des coûts permettant une allocation réfléchie en cours d'année sur les différents projets, notamment le foyer des collégiens.

<sup>4</sup> <http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/05/Annual-Report-2018-LFPH-english-version-FINAL-signed-website.pdf>

<sup>5</sup> [http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/05/2019\\_04\\_29-Pre%CC%81sentation-comptes-2018.pdf](http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/05/2019_04_29-Pre%CC%81sentation-comptes-2018.pdf)



La répartition des dépenses est la suivante :



### Questions

Quelques éclaircissements sont demandés en ce qui concerne les différents tarifs et effectifs selon les cursus: DFB/non DFB ou encore les « autres dépenses » qui apparaissent dans la répartition 2018. VH explique que :

- \* les élèves de terminales non DFB (Den Franske Baccalauréat) ne bénéficient pas de subvention du ministère de l'éducation danois.
- \* les autres dépenses correspondent aux charges de maintenance, à nos prestataires (G4S, enlèvement des poubelles, eau, électricité, chauffage, etc), aux charges d'amortissement sur immobilisations, à la contribution financière à l'AEFE, aux charges liées à nos auditeurs, aux assurances et, de manière générale, aux frais généraux et administratifs de l'établissement.

Toutes questions sur le rapport des comptes peuvent être adressées à [ca@lfph.dk](mailto:ca@lfph.dk)

TL clôt la question des comptes annuels en demandant aux parents de voter pour l'approbation des comptes 2018. Résultats après dépouillement : 43 suffrages exprimés. 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.



## Vote pour les nouveaux membres du CA

Pour répondre à la demande des parents, un vote anticipé a été organisé cette année. Les professions de foi des candidats ont été envoyées par email (envoyé le 30 Septembre par le secrétariat de madame la Proviseure). Les parents ont eu la possibilité de voter lors de cinq permanences réalisées par des membres du CA sur les deux sites H.C. Ørestedsvej et Værnedamsvej. Thomas Wagner (membre du CA désigné par l'Ambassade) confirme que l'urne est toujours scellée, les votes anticipés n'ont pas été dépouillés.

Deux membres et un suppléant sont à élire. Les membres sortants du CA sont Anne-Claire Mulot (présidente et membre depuis 3 ans), Nicolas Rouzioux (membre depuis 3 ans) et Olivier Gaspar (membre suppléant depuis 1 an).

Sept candidats se présentent : Anne-Claire Mulot ; Nicolas Rouzioux ; Sophie Dulac ; Yana Lautsen-Thomsen ; Hadi M'Barek ; Olivier Gaspar et Gösta Schwarck. TL donne deux minutes de parole à chaque candidat pour se présenter avant de demander une pause de 5 minutes au cours de laquelle les parents présents peuvent voter.

Avant le vote, Christian Havrehed (parent d'élèves) demande à Nicolas Rouzioux de réitérer son engagement sur l'augmentation plafonnée des frais d'écolage à 2% par an et ce malgré le développement du projet immobilier - Question jugée injuste à l'égard de NR. Le CA, uni, rappelle que le plafonnement de l'augmentation des frais d'écolage à 2% par an est une priorité. Cependant, les frais d'écolage pourraient augmenter pour des raisons qui sont hors du contrôle du CA (par exemple les négociations interprofessionnelles concernant les salaires de l'équipe enseignante ou de la situation politique).

Le dépouillement des votes débute après la pause, avec deux personnes en charge du dépouillement et deux observateurs. Après dépouillement des votes en fin de soirée, les résultats des élections sont les suivants :

318 suffrages exprimés. Anne-Claire Mulot, membre élue (76 voix) ; Hadi M'Barek, membre élu (63 voix) ; Nicolas Rouzioux, membre suppléant (57 voix).

## Election des représentants pour l'Ombudsman Group

Lors de l'AGO du 08 Octobre 2018, la proposition d'un parent d'établir une fonction d'Ombudsman et d'installer 2 boîtes aux lettres (Proposition 4) a été acceptée par vote. Extrait de ladite proposition : « *La proposition vise à avoir un groupe de personnes en dehors du CA qui reçoit et renvoie les courriers adressés au et par le CA, et s'assure que les questions reçues soient adressées et publiées dans les comptes-rendus sur le site de l'école, ainsi assurant la transparence sur les questions posées et les réponses reçues pour tous les parents.* »

En pratique, la description du rôle d'Ombudsman n'est pas encore définie. Les membres élus rencontreront le CA à ce sujet. Une boîte aux lettres sera installée sur chacun des sites H.C. Ørestedsvej et Værnedamsvej pour permettre le dépôt anonyme des questions.

Un échange rapide parents présents/CA souligne que l'utilité d'un tel groupe n'est plus évidente compte tenu des actions du CA visant à communiquer de façon transparente avec les parents e.g. le nouveau système de communication des questions/réponses du CA sur le site internet de



l'établissement. Chaque question adressée au CA ainsi que sa réponse sont postées sur le site de l'établissement, en respectant l'anonymat de l'auteur. Cependant cette proposition ayant été votée à l'AG 2018, ce groupe doit être créé.

Sur sollicitation du CA, deux parents Matthieu Jamme et Elisabeth Corcelle-Termeau ont posé leur candidature. Ces parents ont des enfants sur les deux sites de l'école.

Résultat final : 72 suffrages exprimés. 36 voix pour Matthieu, 36 voix pour Elisabeth, pas d'abstention.

## Projet de nouvelle école

Par Édith Sveboelle (ES), Vice-présidente du CA et membre du Comité de Pilotage.

La présentation d'ES fait partie de la présentation de l'AG<sup>1</sup>. Voir aussi les différentes lettres d'information et minutes des réunions précédentes sur le site lfph.dk > Etablissement > Projet : Nouvelle Ecole.

ES donne un état des lieux et présente les avancements du projet faisant écho à la réunion du 06 février 2019<sup>6,7</sup> et à la lettre d'information du 12 Avril 2019<sup>8</sup> dont voici un extrait « *Des incertitudes pesant sur le processus de vente les bâtiments actuels et sur l'achat des nouveaux locaux à Rolighedvej/Bulowsvej conduisent à des retards sur le calendrier initialement prévu.* »

ES explique que le retard du projet est dû à des prises de décisions politiques trop vagues ou reportées successivement dans le temps, de même de nouvelles demandes imposées par la commune de Frederiksberg. Les négociations sont en cours pour la vente du site de Værnedamsvej.

Point important : ES souligne la bonne coopération avec la Fondation et rappelle que le but de la fondation, non lucratif, est de soutenir l'éducation des élèves de l'école française et de construire, agrandir et entretenir des bâtiments d'enseignement appropriés. Ceci étant reflété dans les statuts de la fondation. La pause des équipes d'architectes, ingénieurs et entreprise de construction jusqu'à fin 2019 est mise à profit pour travailler avec la Fondation et assurer la pérennité économique du projet en obtenant des garanties budgétaires nécessaires : revue des taux d'emprunts bancaires, levée de fonds, etc.

La relation entre le LFPH et la Fondation se fonde également sur un contrat de location sous finalisation. Le CA a fait appel à un avocat indépendant pour une analyse juridique externe et afin de garantir les intérêts de l'école.

Contractuellement, ce loyer ne peut augmenter au-delà de 2% annuellement, ce qui permet à l'école de contrôler ses dépenses.

Le conseil d'administration de la Fondation est un corps indépendant de huit membres compétents dans divers domaines et incluant deux parents d'élèves nommés par le CA du LFPH, deux membres non parents nommés par le CA du LFPH, deux membres nommés par les

<sup>6</sup> [http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/02/2019\\_02\\_06-Re%CC%81union-dinformation.pdf](http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/02/2019_02_06-Re%CC%81union-dinformation.pdf)

<sup>7</sup> [http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/02/2019\\_02\\_06-Re%CC%81union-dinformation-pre%CC%81sentation.pdf](http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/02/2019_02_06-Re%CC%81union-dinformation-pre%CC%81sentation.pdf)

<sup>8</sup> <http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2019/05/CA-NPHS-Lettre-dinformation-avril19-FR.pdf>





donateurs, un président, une personne neutre élue. Le CA du LFPH a donc nommé quatre des huit membres.

#### Avancements :

- La nouvelle école :
  - La 1ère proposition de plan local est finalisée et soumise à la commission Ville et Environnement (By- og Miljøudvalg) le 23 sep. 2019 (décision reportée fin Octobre) et au conseil municipal le 2 déc. 2019
  - En été, le projet a été mis en pause (travail des architectes, ingénieurs ...) pour réduire les coûts, à l'exception du travail de préparation du matériel requis pour le plan local.
  - L'approbation est attendue avant l'été 2020.

Les facilités sportives seront construites et financées par la commune de Frederiksberg selon un échéancier à définir – la construction débutera après les habitations. L'école paiera un loyer à la commune et sera prioritaire.

Le site de Værnedamsvej :

- Le plan local est adopté par la commission Ville et Environnement et autorise + 1400 m2 constructibles
- Contrat de vente conditionnel a été signé, sous réserve de l'approbation des 2 plans locaux et de l'achat du terrain de Rolighedsvej

Suite à un travail important de la fondation et de l'ambassade de France un progrès important a été fait sur les donations pour la nouvelle école. Le montant des donations s'élève ainsi à 20m DKK mais ne sera versé que lorsque le projet sera effectif. Le travail de recherche de donations supplémentaires se poursuit.

ES salue le travail remarquable des enseignants sur ce projet en particulier pour ce qui est des installations sportives.

#### Questions :

*Question :* Pourquoi deux parents, et pas quatre, siègent au CA de la fondation ?

*Réponse :* dans la loi danoise, deux parents au maximum peuvent être nommés. Le CA a consulté un conseiller juridique indépendant à ce sujet. Les membres du CA assurent que les deux autres membres sont des personnes compétentes en gestion de projets.

Q : Quel sera le montant du loyer des installations sportives ?

R : Le prix n'est pas encore connu.

Q : Quel est le prix d'achat du site de Rolighedsvej ?

R : 80 M DKK

Q : Quel est le nouveau prix de vente du site de Værnedamsvej ?

R : Le prix étant toujours en négociation, il ne peut être discuté.



Q : Compte tenu des retards, qu'en est-il du budget de 15m DKK prévu pour le concept de la nouvelle école ? Le budget prévoit 15m DKK jusqu'à novembre 2019.

R : Nous sommes toujours dans le budget mais nous sommes proche de l'avoir dépensé.

Q : Si le projet est arrêté, paierons-nous des pénalités ?

R : Oui, mais nous ne paierons pas de pénalités sur le temps où le projet a été mis en pause.

Note : Christian Havrehed (CH, parent d'élèves) a demandé que ses affirmations ci-dessous soient incluses dans le compte rendu.

Il insiste sur le fait que le CA avait annoncé que la surface constructible additionnelle de Vaernedamsvej serait de 4.800 m<sup>2</sup> une fois le plan d'occupation des sols (POS) changé, et que les propos d'ES étaient erronés.

Pour rectifier ces propos, ES fait référence à une AG extraordinaire tenue en janvier 2018 - voir extrait ci-dessous - où le CA mentionnait 4.900 m<sup>2</sup> mais en parlant des mètres carrés actuellement disponibles à Vaernedamsvej et non des m<sup>2</sup> constructibles additionnels pouvant être générés par un changement de POS.

Sur le site du LFPH, sous Projet nouvelle école

#### Projet présentation janvier 2018

Présentation projet immobilier janvier 2018, Point B1

<http://www.lfph.dk/wp-content/uploads/2018/01/Note-pre%CC%81sentation-projet-Immobilier-V-2018-15-01-NHM.pdf>

#### B. Le descriptif du projet

*1. Le projet global de la commune de Frederiksberg Si les besoins et les espaces ont déjà été définis par la direction de l'établissement, aidée par les services compétents de l'AEFE, et ont permis de chiffrer les besoins en m<sup>2</sup>, il est encore trop tôt pour établir un projet architectural final. Celui-ci ne sera établi qu'une fois les POS modifiés et les conditions d'achat et de vente réalisées. Toutefois, les grandes lignes ont déjà été fixées et ne devraient varier qu'à la marge. Ainsi, la commune de Frederiksberg est actuellement en train de faire réaliser un master plan architectural pour l'ensemble de la parcelle. Dans ce master plan, le Lycée Français aura :*

- surface au sol de la parcelle de 7.800m<sup>2</sup> (7.190m<sup>2</sup> actuellement)
- surface bâtie de 11.200m<sup>2</sup> (7.900m<sup>2</sup> actuellement)
- espaces extérieurs de 5.600m<sup>2</sup> **(4.900m<sup>2</sup> actuellement)**
- accès en priorité à la halle des sports que la commune va rénover et agrandir

*Le bâtiment central devra probablement être conservé (bâtiment classé), les autres bâtiments seront détruits.*

Au vu du chiffre de 1400m<sup>2</sup> accepté par la commune, CH se catastrophe de la chute du prix de vente.

Une autre source d'inquiétude pour CH réside dans le nombre de lycéens DFB prévu qui est légèrement en dessous des estimations au jour d'aujourd'hui (26 vs 33). Le CA et LC (DAF) explique que le budget ne repose pas de façon critique sur l'apport de ces subventions (note : les bacheliers DFB sont subventionnés par le ministère de l'éducation danois). Une augmentation importante du nombre de lycéens engendrera certes une augmentation des subventions mais également une augmentation des dépenses dues à des charges salariales plus élevées.



La transparence CA/Fondation et les moyens de contrôle que l'école/parents auraient sur la fondation sont de nouveau abordés.

Les membres du CA rappellent :

- Qu'ils ont nommé 4 membres du CA de la Fondation dont 2 parents d'élèves
- Qu'ils assistent aux réunions du CA de la fondation
- Que la Fondation ne peut dépenser les fonds pour autre chose que les bâtiments du Lycée Français

Dans l'alternative où le projet Rolighedsvej ne serait pas validé par la commune, le CA se concentrera sur des options alternatives car une chose reste inchangée ; l'école ne peut plus continuer à grandir dans les structures actuelles. Le CA souligne que la situation actuelle n'est pas tenable si nous voulons maintenir l'excellence pédagogique du LFPH. Cela se fera avec la collaboration de la communauté des parents et de toute l'équipe du lycée.

Au cours de la discussion, il est rappelé par d'autres parents à CH qu'il ne parle qu'en son nom et qu'il n'est pas représentant de l'assemblée des parents. Un certain nombre de parents désapprouvent la répétition de la même série de questions posée par CH au CA depuis le début du projet de la nouvelle école (cf. les CR des différentes réunions d'information e.g. celle du 6 Février 2019) et qui véhiculent des craintes mais ne font pas avancer le débat.

TL clôt la discussion en résumant les moyens que le CA a mis en place pour protéger les intérêts et le budget de l'école dans ce projet tout en respectant ses engagements vis à vis des parents. Puis il demande au CA de s'exprimer sur la faisabilité du projet immobilier.

Le CA, d'une seule voix, affirme croire au projet et réitère son engagement pour :

- assurer la pérennité économique du projet tout en maintenant les frais d'écolage dans la limite des 2% d'augmentation annuelle,
- continuer le travail de communication suivi et étroite avec le CA de la fondation et envers les parents.

Le CA rappelle que leur but est l'intérêt et le bien-être des enfants. Le CA est conscient que le projet de la nouvelle école est ambitieux mais réalisable et à risques calculés. Pour ce faire, le site de Værnedamsvej doit se vendre. Le CA réitère que s'il nourrit quelques doutes que ce soit sur le budget, le projet sera arrêté (cf. les minutes de la réunion du 06 Fev. 2019).

## Point divers : Programme des langues

Par Simon Bergulf, membre du CA

Ce projet s'inscrit dans le parcours langues dans le réseau AEFÉ<sup>9</sup> et la politique d'ouverture au pays d'accueil des Lycées Français, politique du ministère des affaires étrangères.

Extrait : « *Cet enseignement des langues nourrit les valeurs de notre système éducatif que le service pédagogique a vocation à mettre en exergue dans les réalisations du réseau : découverte de l'autre, intercompréhension, ouverture et diversité culturelles, capacité au « vivre ensemble »* »

Un grand merci est adressé à l'équipe qui a participé au projet.

<sup>9</sup> <https://www.aefe.fr/pedagogie/politique-pedagogique/grandes-orientations>



Question : Est-ce que ce projet se fera sur les années supérieures de l'élémentaire ?

R : oui, mais il faut plus de temps pour le mettre en place avec une transition du système actuel (DLM, DLI, DLE) au nouveau projet. Le travail débutera au début 2020.

Q. Au vu des exigences de l'AEFE (e.g le programme des langues), un parent interroge le CA sur le rôle de l'AEFE et les avantages d'être un établissement conventionné ?

Une discussion s'engage sur le rôle de l'AEFE vis-à-vis des familles locales. Les membres du CA rappellent qu'un établissement conventionné permet de bénéficier de nombreux avantages :

- \* personnel expatrié
- \* rémunération des deux postes de direction
- \* postes de résident
- \* subventions, formations
- \* contrôle continu
- \* reconnaissance des diplômes

Pour plus d'informations suivre le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/cid258/les-etablissements-scolaires-francais-a-l-etranger.html>

Au vu de l'heure déjà avancée, la discussion est écourtée.

Le CA est remercié par des parents pour leur effort de transparence, de communication qui rassure les parents et le travail bénévole considérable qu'ils fournissent pour le bien-être des enfants et du personnel. Ils sont encouragés à continuer dans cette voie.

La séance est levée vers 21h20